

REÇU le 07 MAI 2019

Champs-Sur-Marne, le 03/05/2019

PROVEDI INDUSTRIE  
Monsieur François PROVEDI  
Le Brie

69870 ST NIZIER D AZERGUES

**Objet :** Maintien du certificat de conformité du Contrôle de la Production en Usine (CPU)  
**Réf. :** 19-321-0394

Monsieur,

FCBA, en tant qu'organisme certificateur notifié au titre du Règlement des Produits de Construction, a réalisé le 09/04/2019, l'évaluation et l'appréciation permanente du CPU dans votre établissement, identifié sous le numéro 0380-CPR-4236.

Cet audit a permis d'établir la conformité du contrôle de la production en usine que vous avez mis en place, aux exigences décrites dans la spécification technique harmonisée de référence NF EN 14 081-1 : 2005 +A1 : 2011.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le souhaitez.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.

Gestionnaire de Marque

  
Christophe STROBEL